

L'argent du personnel de l'Etat est-il mal investi?

Energies fossiles » L'Autorité cantonale de transparence a reçu 21 demandes en médiation en 2023. L'une d'elles visait les investissements de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat.

GEOFFROY BRÄNDLIN

En 2023, 21 demandes en médiation ont été transmises au canton par la population. C'est ce qui ressort du rapport d'activité de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM). Indépendante, mais rattachée administrativement à la Chancellerie de l'Etat de Fribourg, l'instance gère à la fois le domaine de la transparence, celui de la protection des données

et la médiation administrative.

Neuf des requêtes qu'elle a reçues concernaient des permis de construire. Sur ce total, onze médiations ont abouti à un accord et cinq à une recommandation.

Fait intéressant: une association a demandé divers documents détenus par la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF), actuellement au cœur d'un houleux conflit entre le Grand Conseil et les syndicats. Elle souhaitait savoir si la caisse investit dans les énergies fossiles. Conclusion: cette dernière explique avoir investi dans des fonds de placement et assure ne détenir aucun document pouvant confirmer cette supposition. L'autorité de transparence

n'a pas trouvé d'éléments pouvant contredire cette thèse, mais demande à la CPPEF de transmettre une confirmation «par une décision formelle».

Au sujet de la protection des données, l'ATPrDM a été consultée vingt-cinq fois pour la pose de caméras de surveillance. Dans son rapport, elle constate que «les organes publics et les personnes privées recourent fréquemment» à ce type d'installation de prévention. Des préavis positifs ont été notamment transmis sous condition pour leur aménagement au Musée d'art et d'histoire de Fribourg et dans les déchetteries de Cottens, Cressier, Belmont-Broye. »